

## Guide 2019 du programme « Connectivité » de Premiers élans, commandité par Acura

Veillez lire attentivement ce guide pour vous assurer que le processus de demande de subvention soit des plus efficaces.

### Formulaire de demande

- Veuillez [cliquer ici](#) pour remplir le formulaire de demande.

### Critères d'admissibilité

- L'établissement de golf doit être un club membre de Golf Canada.
- L'établissement de golf doit être un site « actif » du programme Premiers élans.
- Les écoles visitées doivent être inscrites au programme de Golf en milieu scolaire de Premiers élans
- L'établissement de golf doit gérer activement au moins un programme Premiers élans (Apprendre à jouer, Défi d'habileté junior, Club des filles).

### Dates à retenir

- Toutes les demandes doivent être reçues avant la date de clôture afin d'être jugées admissibles.
- Les candidats peuvent soumettre un nombre **illimité** de demandes de subvention.
- Les candidats seront informés du nombre de subventions qui leur seront octroyées lorsque toutes les demandes auront été étudiées.
- Toutes les visites en milieu scolaire de la Phase 1 doivent être effectuées par l'établissement de golf avant que les subventions de la Phase 2 leur soient acheminées.

Phase 2	
<b>Subventions offertes</b>	Visite en milieu scolaire (150 \$) et subvention pour Excursion scolaire (500 \$)
<b>Dates d'ouverture (demandes de subvention)</b>	Jeudi 18 avril
<b>Date de clôture (demandes de subvention)</b>	Vendredi 10 mai
<b>Date de notification</b>	Vendredi 17 mai
<b>Date-butoir pour effectuer les visites et pour soumettre les comptes-rendus</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> octobre

## **Obtention de la bourse**

Une fois toutes les visites terminées, vous devrez soumettre un compte-rendu sur chacune d'elles à Golf Canada.

- [Cliquer ici](#) pour remplir le compte-rendu tel que requis.

*Veillez noter :*

- L'établissement de golf doit confirmer à Golf Canada, avant la visite, que l'école est bien inscrite au programme Golf en milieu scolaire de Premiers élan.
- L'établissement de golf doit soumettre son compte-rendu dans les délais indiqués ci-dessus. Après cette date, toute subvention non utilisée sera automatiquement annulée et octroyée à un autre établissement.
- Golf Canada émettra des chèques de subvention lorsque toutes les visites et tous les comptes-rendus auront été soumis et que toutes les conditions requises auront été satisfaites par l'établissement. L'établissement devrait recevoir un chèque dans les 3-4 semaines suivant cette date.
- Si vous désirez obtenir de l'aide pour télécharger les renseignements relatifs aux participants et événements dans votre compte en ligne, veuillez communiquer avec Nathalie à l'adresse [nmihalek@golfcanada.ca](mailto:nmihalek@golfcanada.ca).